

ADOPTION

DOCUMENTS NECESSAIRES

ADOPTE

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du livret de famille
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois

Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site service-public.fr

Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site diplomatie.gouv.fr

- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

ADOPTANT

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du livret de famille
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois

Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site service-public.fr

Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site diplomatie.gouv.fr

- Copie du contrat de mariage / changement de régime matrimonial
- Copie du PACS
- Copie du jugement de divorce
- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

PARENTS NATURELS DE L'ADOPTE

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du livret de famille
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois

Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site service-public.fr

Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site diplomatie.gouv.fr

- Copie du contrat de mariage / changement de régime matrimonial
- Copie du PACS
- Copie du jugement de divorce
- Acte de décès du parent naturel prédécédé le cas échéant

Délai de réalisation approximatif : un mois et demi à réception des pièces

2, rue Delpech
CS 80205
80002 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 57 38

office1552@notaires.fr
www.1552.fr

Négociation Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 71
immobilier.80010@notaires.fr

Gérance Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 76
comptabilite.80010@notaires.fr



Charles COUVREUR
Cécile BRUYANT